



Assemblée générale de la ligue – THONON LES BAINS – 14/09/2013

Rapport CS SNOOKER Saison 2012/2013

Circuit Régional :

- Circuit individuel : les formats de la saison 2011/2012 ont été reconduits à savoir une D1 à 8 joueurs, une D2 avec les autres joueurs. Le nombre de joueurs classés est sensiblement le même (34 contre 35 en 2011/2012) ; cependant la fréquence de participation aux tournois est en baisse, plusieurs joueurs s'orientant vers le Blackball. Cette tendance est nationale (raisons sportives et économiques).

La finale de Ligue D2 (créée en vue de permettre aux joueurs de prolonger la saison au-delà du mois de mars) a été annulée faute de participants.

- Coupe par Equipe : nouvelle épreuve créée cette saison en Rhône-Alpes avec 2 objectifs :
 - o Créer une émulation au sein des clubs ;
 - o S'ouvrir aux salles disposant de peu de tables : la coupe Rhône-Alpes et les qualifications Coupe par équipe ont ainsi pu être organisées sur un week-end à Roanne (4 tables) et la phase finale à Evian (1 table).

Je remercie particulièrement le Club d'Evian pour son accueil et la Mairie d'Evian pour sa présence. Il s'agit du premier évènement Snooker en Rhône-Alpes qui se déroule dans le cadre d'une salle associative.

Seules 2 ligues organisent aujourd'hui des compétitions par équipe au Snooker (Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais) ; une compétition nationale devrait voir le jour en 2013/2014. Faute d'expérience, le timing a parfois été compliqué mais les joueurs ont apprécié ce nouveau rendez-vous.

Secteurs :

Depuis cette saison, les zones Sud/Nord Toutes Catégories ont été remplacées par 5 Secteurs afin de s'adapter à la disparition des salles à 8 tables.

La Ligue Rhône Alpes a ainsi été intégrée au secteur Sud Est avec Méditerranée et Corse (pas de joueurs).

Un accord a été passé avec la Ligue Méditerranée afin d'alterner l'accueil de ce tournoi, Fréjus a accueilli ce tournoi cette saison, Rhône-Alpes l'accueillera normalement l'an prochain. Sur les 8 Rhônalpins engagés, seul Faustino Péréjon s'est qualifié pour les Championnats de France.

Circuit National :

Le format du circuit national a été maintenu (3 tournois + play offs). Quelques joueurs Rhônalpins se sont déplacés lors du premier tournoi ; aucun n'a poursuivi en raison de format de compétitions abracadabrantesques.

Le Billard Charlemagne a accueilli les Play Offs sur suggestion de la Ligue car seule salle en France capable d'accueillir les formats prévus (8 tables). De ce point de vue, l'appel à candidature de la CSN Snooker auprès des ligues à quelques semaines de l'évènement est incompréhensible.

Lors des Play Offs : **le tournoi Féminin a été annulé**, en effet une seule joueuse s'était inscrite au premier TN (Fréjus), 3 au second (Ronchin le vendredi soir).

La CSN Snooker a décidé **a posteriori** de valider les résultats de Ronchin comme étant les résultats du Play Off qualificatifs pour les Championnats d'Europe individuels.

Le code sportif imposant 4 joueuses minimum par tournoi, notre Championne de France n'a pu défendre ses chances (pas de tournoi à FREJUS, tournoi maintenu contre le code sportif à RONCHIN le vendredi soir avec toutes les contraintes que cela impose).

Championnats de France :

Le Billard Charlemagne a accueilli les Championnats de France. A l'image des Play Offs, le format imposait que Lyon accueille ces championnats suite au désistement de Mulhouse. La Ligue n'a pas été consultée, ni même informée et n'a par conséquent pas participé à cet évènement. Il n'est pas admissible que la CSN Snooker court-circuite les organes décentralisés.

Formation :

- Aucun joueur de Snooker n'a participé au stage CFAC. Vu le peu de licenciés Snooker, les joueurs intéressés l'ont déjà fait au cours des 3 dernières années. Le vivier est très faible en ce qui concerne les futures formations CFAC organisées en Rhône-Alpes.
- L'accompagnement Sportif de Christelle Pédat a été réalisé sous la forme d'un stage avec Angélique Vialard (BE, Ligue Méditerranée), si le stage a été bien reçu, le suivi a été suspendu en l'absence de possibilité de qualification au niveau européen. Christelle s'est cependant qualifiée pour les Championnats du Monde, il serait intéressant d'envisager un stage de début de saison.
- Les résultats sportifs de Faustino Péréjon (BC Evian 8 Pool) interpellent fortement. Non seulement il a atteint les quarts de finale du Championnats de France, mais la manière est impressionnante : il a compilé des breaks de haut niveau et éliminé des internationaux expérimentés. Lors de Championnats de France, il est le joueur ayant réalisé le plus de breaks comptabilisés. Il semble important que la Ligue soit attentive à son évolution et l'accompagne.

Dodge Billard :

Le Dodge Billard s'est ré-affilié cette saison suite à la demande de la CSN Snooker pour accueillir un TN Junior (sans concerter la ligue). La Ligue ne s'est pas opposée à cette demande et a demandé en retour que le Dodge Billard puisse accueillir un 2nd tournoi national afin de faire la promotion locale du Snooker.

Maxime Cassis président de la CSN Snooker a accepté cette demande par mail avec copie à tous les responsables régionaux. Le Dodge Billard, qui s'était vu refusé il y a 2 ans d'accueillir un tournoi national (les 2 tournois pouvant se dérouler sur 4 tables avait alors été attribués à une même salle), ne s'est pas vu proposer un tournoi malgré ses demandes. Le Dodge Billard a fermé ses portes et s'est délocalisé en Auvergne.

Démission :

J'ai décidé de démissionner de mon poste de Responsable Snooker mais reste à la disposition de la Ligue si je peux être utile à d'autres tâches. Plusieurs raisons m'ont amené à cette décision ; notamment, je ne peux cautionner la politique sportive de la CSN Snooker et le non-respect des règlements et de leur application.

Je note d'ailleurs que :

1. Malgré la demande expresse (demande effectuée en mars 2013) du bureau fédéral demandant à la CSN Snooker de présenter lors de l'AG d'Orléans un projet sportif et de présenter les conditions financières, rien n'a été présenté ni publié à ce jour (24 août 2013).

2. Lors de l'Assemblée Générale de la FFB, le compte-rendu de la CSN Snooker ne concernait que la période allant de mars à juin. Le mandat de Maxime Cassis à la présidence de la CSN Snooker ayant été renouvelé en décembre lors de l'AG Elective de la FFB, il est surprenant que ce compte-rendu ne prenne pas en compte les actions menées auparavant.

Résultats sportifs :

- Championne de France Féminine : Christelle Pédat
- Champion de Ligue Rhône-Alpes : Faustino Péréjon
- Vainqueur de la Coupe de la Ligue Rhône-Alpes : Xavier Detter
- Vainqueur de la Coupe de la Ligue Rhône-Alpes par équipe : Billard Club Evian 8 Pool

Xavier DETTER

Responsable CS SNOOKER